



## PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A1 - A2

### OBJECTIF

Obtenir la catégorie A1 ou A2 du permis de conduire

### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

#### CATÉGORIE A1 - Moto d'une puissance inférieure ou égale à 125 cm<sup>3</sup>

- Avoir minimum 16 ans

#### CATÉGORIE A2 - Moto d'une puissance inférieure ou égale 35 kW

- Avoir minimum 18 ans

### TOUTES CATÉGORIES

- Avoir la nationalité française ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en ayant la capacité de fournir l'attestation de participation ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté ou l'attestation individuelle d'exemption
- Avoir sa résidence normale et être domicilié en France
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite
- Avoir obtenu un certificat médical d'aptitude à la conduite si vous êtes concerné par un handicap ou une pathologie invalidante

### INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R), **mention « 2 roues »**
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

#### PÉDAGOGIE ET DIDACTIQUE

Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

#### MOYENS ET OUTILS

- Outils pédagogiques et réglementaires
- Accès en ligne pour les cours de code spécifiques moto
- Documentation professionnelle
- Véhicules des catégories A1 et A2 du permis de conduire

### EFFECTIFS

- 1 élève par véhicule



- 8 élèves en salle de code

### HORAIRES DES COURS DE CONDUITE

- du lundi au vendredi de 7 h 00 à 20 h 00
- le samedi de 8 h 00 à 14 h 00

### DURÉE

Minimum 20 heures obligatoires dont 8 heures sur piste et 12 heures en circulation

### SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Livret de formation au permis B physique ou numérique
- Fiche individuelle physique ou numérique

### DIPLÔME VISÉ

- Passer avec succès l'épreuve théorique moto (E.T.M) d'admissibilité portant sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule à 2 roues motorisé ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 5 ans
- Passer avec succès les deux épreuves pratiques d'admission, hors circulation et en circulation, permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### FORMATION THÉORIQUE

- Dispositions **L**égales en matière de circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, positionnement sur la chaussée, stationner ou s'arrêter)
- Le **C**onducteur (conduire, défaillances du conducteur, risque routier à moto)
- La **R**oute (comportement, trajectoire de sécurité, nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres **U**sagers (partage de la route, se rendre visible des autres)
- Réglementation générale et **D**ivers (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, **A**lerter, secourir)
- La **M**écanique et les équipements (entretien et dépannage, commandes, accessoires, pneumatiques)
- Equipements de protection et de **S**écurité des véhicules, installation conducteur et passager
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'**E**nvironnement

#### FORMATION PRATIQUE

La formation au permis A dispensée au sein de notre établissement est effectuée dans le cadre du **REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne)** mis en place par les pouvoirs publics par arrêté du 13 mai 2013.

#### *Le REMC s'articule autour de 4 compétences globales*

- **L'USAGER**  
Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
- **LE DÉPLACEMENT**  
Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité
- **DEVENIR UN CONDUCTEUR COMPÉTENT**  
Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives
- **LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT**  
Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans les situations de circulation simples ou complexes



## Contextes de mise en oeuvre

### COMPÉTENCE N° 1

#### **MAÎTRISER le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation**

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- Connaître la conception de la moto et ses principaux organes
- Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur
- Adopter une position de conduite sécuritaire
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- Maîtriser la réalisation du freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- Tenir l'équilibre sans et avec passager
- Maîtriser les techniques d'inclinaison
- Réaliser un freinage d'urgence

### COMPÉTENCE N° 2

#### **APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales**

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Rechercher la signalisation et les indices utiles
- Positionner le véhicule sur la chaussée
- Adapter l'allure aux situations
- Etre en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire

### COMPÉTENCE N° 3

#### **CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

### COMPÉTENCE N° 4

#### **PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique**

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un trajet en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir
- Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'éco-conduite